

## Municipalité de maamoura - Tunisie

### consultation N°01/2023

## SELECTION D'UN EXPERT POUR LA MISSION DE COORDINATION ET DE SUIVI DANS LE CADRE DU PROJET Re-Né

### Art. 1. Contexte de la mission

Dans le cadre de projet Re-Né (Re-lancer une nouvelle économie) cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Programme IEV de Coopération Transfrontalière (CTF) Italie –Tunisie, la commune de maamoura se propose de recruter un expert externe pour assurer la mission de coordination et de suivi du projet .

Sous le couvert du représentant légal, le coordinateur du projet soutiendra le partenaire n° 6 (Municipalité de Maamoura ) dans la mise en œuvre du projet Re-Né et sera particulièrement responsable des opérations quotidiennes du projet, des rapports périodiques sur l'avancement du projet et à accomplir les activités suivantes :

- 1- Mettre en œuvre les activités du projet conformément au formulaire de demande de subvention et aux dispositions du contrat de subvention.
- 2- Fournir au nom du partenaire, au bénéficiaire principal toutes les informations et les documents nécessaires à la coordination et au suivi régulier de l'avancement technique et financier du projet.
- 3- Participer avec le partenaire au comité de pilotage (CdP) ou autre comité prévu par le formulaire complète.
- 4- Assurer le téléchargement constant des données financières, physiques et procédurales dans le système Ulysse en faisant l'acquisition du matériel nécessaire.
- 5- S'assurer que les dépenses incluses dans la comptabilité du projet soient encourues dans sa période de mise en œuvre indiquée à l'article 2 du contrat de subvention.
- 6- Préparer les cahiers des charges, les appels d'offres, les consultations, lesPV d'ouvertures des offres, les rapports d'évaluation, les contrats, les procès-verbaux des réunions.
- 7- Garantir la bonne gestion financière des fonds alloués pour la mise en œuvre du projet
- 8- Coordonner avec l'auditeur des comptes pour la vérification des dépenses et l'établissement des rapports de vérification dans les délais impartis à soumettre au bénéficiaire principal.
- 9- Réaliser les négociations contractuelles opérationnelles, le contrôle qualité des contrats et le suivi des engagements contractuels, etc. ;
- 10- Superviser l'organisation des missions court-terme et autres actions nécessitant des déplacements (visites d'étude, participation à des événements etc.) ;
- 11- Assurer un contrôle qualité dans la réalisation des activités et des livrables associés ;
- 12- Assurer le reporting technique (rapport de démarrage, rapports intermédiaires, rapport final) ;
- 13- Faire le suivi des indicateurs de réalisation des activités et d'atteinte des objectifs du projet.

### Art. 2. Conditions de participation

Afin de participer à cette consultation, l'expert doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

#### Conditions générales :

- Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible. Les candidats de nationalité non-tunisienne devront démontrer une parfaite connaissance de la langue française.
- Jouissance des droits politiques et civils dans le pays d'origine.

#### Conditions d'admissibilité :

- Titulaire d'un diplôme universitaire en administration et création des entreprises, gestion, ingénierie, marketing,
- Maîtrise des fondamentaux de la gestion de projet et en particulier des projets de coopération internationale ;
- Bonne connaissance du secteur d'intervention (développement durable, politiques publiques, gouvernance locale et gestion municipale, gestion des déchets, finances locales,...

- Sens du relationnel, de la communication et du travail en équipe.
- bonne compétences rédactionnelles ;
- bon sens de l'organisation et de la rigueur ;
- Autonomie, flexibilité et réactivité ;
- Parfaite maîtrise du français
- Bonne connaissance de l'écosystème de la coopération internationale (bailleurs, opérateurs de mise en œuvre) en particulier en Tunisie ;

#### Expérience d'évaluation :

- Minimum 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des projets de coopération internationale en relation avec le développement durable.
- Expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion des déchets et/ou dans les municipalités ;

#### Art. 3. Lien relatif à la publication de l'avis

Le présent avis de recrutement sera publié sur :

- le site web de la municipalité de Maamoura : <http://www.commune-maamoura.gov.tn>
- le site de jamaity : <https://jamaity.org/>
- le site web du programme IEV de coopération transfrontalière Italie Tunisie 2014-2020 : <https://www.italietunisie.eu/>

#### Art. 4. Pièces constitutives du dossier de candidature

1. Curriculum Vitae de l'expert ;
2. Copie des diplômes ;
3. Annexes 1, 2, 3 ;
4. Déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il remplit les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 7.
5. Les termes de références dûment signés, visés et portant la signature du candidat.
6. Note explicative sur la compréhension des termes de références et la méthodologie d'intervention. En particulier, l'expert peut présenter des remarques et des suggestions par rapport à la mission (ne dépassant pas 25 lignes).

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale ou remis directement à l'adresse ci-dessous portant la mention :

**Municipalité de Maamoura , rue 09 avril 8013**

**« A NE PAS OUVRIR »**

**Sélection d'un expert externe pour la mission de coordination et de suivi dans le cadre du projet**

**Re-Né**

Ref .C-5-3.1-39

**La date limite pour la réception des dossiers est fixée au : 20/02/2023**